



Les Infos du vendredi

ECOLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES - GUIDEL

N°27 - Vendredi 9 mai 2025

CALENDRIER A RETENIR

- **Lundi 12 mai** : première séance de piscine pour les CP / 19h réunion kermesse
- **Mardi 13 mai** : participation de la chorale de l'école (CE2-CM) au rassemblement des chorales sur le site du Vincin à Arradon.
- **Jeudi 15 mai** : Lecture animée à la médiathèque « le bateau de M. Zougoulou » pour les classes de MS-GSB (et 1/2 groupe de GS de Morgan) et PSB
- **Jeudi 15 ou vendredi 16 mai** : Intervention de l'école de musique de Guidel auprès des classes de CP et CE1 pour découverte d'instruments.
- **Vendredi 16 mai** : Patinoire CP
- **Samedi 17 mai** : COLOR RACE
- **Pour info** : Kermesse de l'école le samedi 28 juin.

Vente de sweats et tee-shirts : délai lundi

Dernière possibilité de commander ! Le bon de commande a été transmis dans les cartables vendredi 25 avril, et en couleur en pièce jointe.

Ré-inscriptions rentrée septembre

La fin de l'année approchant très vite, nous avons besoin de connaître les intentions de chaque famille pour la rentrée prochaine.

TOUTES les familles doivent remplir OBLIGATOIREMENT le questionnaire en cliquant ICI afin de nous valider ou non la ré-inscription de leur enfant. Cela prend moins de 3 minutes !

Les familles qui ont plusieurs enfants déjà scolarisés rempliront le questionnaire autant de fois que d'enfants. Les familles qui souhaitent inscrire le plus jeune de la fratrie pas encore scolarisé, pourront transmettre les informations dans ce questionnaire. **A faire de suite et au plus tard pour le lundi 19 mai**

Réunion parents 20 mai 18h30

Dans le cadre de la ré-écriture du projet éducatif de territoire, la ville de Guidel invite tous les parents à une réunion pour des ateliers participatifs le mardi 20 mai à 18h30 à la salle de Kerprat. Il est très important de vous mobiliser pour donner votre avis, apporter vos idées et vos attentes concrètes pour tout ce qui touche la vie de votre enfant sur la commune (école, activités, cantine etc...)

NE PAS OUBLIER

Les photos de classe seront commandées ce lundi 12. On rattrape les derniers retardataires au secrétariat ! (règlement de 9€ à mettre dans une enveloppe avec le nom de l'enfant)

Tombola kermesse

Il est encore possible de vendre des billets de tombola pour la kermesse ! Il suffit de demander à l'enseignant de votre enfant de vous transmettre des planches de billets.

Les lots du grattage sont à retirer au secrétariat, dès maintenant.



Lire la page 2

Prévision besoin de bras

Beaucoup de sollicitations en cette fin d'année, nous aurons besoin de **6 personnes les mercredis matins 25 juin et 2 juillet** pour aider à monter et démonter les chapiteaux de la kermesse, merci à vous par avance et aux papys !



Les Infos du vendredi

ECOLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES - GUIDEL

N°27 - Vendredi 9 mai 2025

Courrier adressé à toutes les familles de l'Enseignement Catholique du Morbihan

Madame, Monsieur,

Chers parents,

En tant que chef d'établissement, je souhaite porter à votre connaissance une décision du rectorat de Rennes impactant le remplacement des professeurs. Depuis la rentrée des vacances de printemps, le rectorat a décidé, pour des raisons budgétaires, de geler toutes les nouvelles demandes de suppléance émanant de tous les établissements catholiques bretons. Cette mesure implique désormais que seuls certains cas d'absences, jugés prioritaires par les services du rectorat, pourront faire l'objet d'un remplacement.

Je considère cette situation comme préoccupante et contraire aux priorités éducatives du Ministère de l'Education Nationale qui reconnaît le remplacement des enseignants absents comme un enjeu essentiel. En tant que chef d'établissement catholique d'enseignement, je tiens particulièrement à garantir aux élèves une continuité dans leurs apprentissages. Or, cette décision unilatérale du rectorat compromet gravement notre capacité à organiser les enseignements de manière optimale, surtout si nous devons faire face à de nouvelles absences d'enseignants d'ici à la fin de l'année scolaire.

Je tenais donc à vous en informer afin que vous soyez pleinement conscients d'une situation indépendante de notre volonté. Soyez cependant assurés que nous mettrons tout en œuvre pour limiter autant que possible les conséquences de cette mesure sur la scolarité de vos enfants.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Florence BRITEL